

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 174-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.500

Déposée le: 23.08.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission:
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 9

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 07.09.2017

N° d'ACE: du
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Garantir la diversité de la presse dans le canton de Berne et la représentativité démocratique des médias dans les régions et dans la Région capitale suisse

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'intervenir auprès de Tamedia pour obtenir du plus grand groupe de médias de Suisse en termes de taille et de chiffre d'affaires qu'il maintienne la diversité de la presse en poursuivant la publication d'au moins deux quotidiens à la ligne éditoriale indépendante dans le canton de Berne ;
2. de montrer à l'aide de quels instruments d'encouragement direct et indirect des médias le canton de Berne peut garantir la diversité éditoriale et médiatique sur son territoire ;
3. d'examiner en particulier l'encouragement direct des médias numériques, compte tenu de l'existence d'une base constitutionnelle (art. 93 Cst) ;

4. d'indiquer le besoin de financement nécessaire et les sources de financement potentielles, ainsi que de présenter les modifications législatives nécessaires à cette fin ;
5. d'examiner l'application du modèle fribourgeois aux médias indépendants du groupe Tamedia dans le canton de Berne, modèle qui a consisté en l'acquisition, par la Banque cantonale de Fribourg (BCF) et le « Groupe E », d'un tiers des actions du quotidien « La Liberté », doublée d'un engagement sur le long terme tout en garantissant la liberté éditoriale.

L'existence de médias qui suivent une ligne éditoriale indépendante est une condition fondamentale d'une démocratie moderne. Dans une Suisse fédéraliste et plurilingue qui applique un système de démocratie directe également aux niveaux cantonal et communal, cela vaut aussi pour les régions. Des médias indépendants permettent aux citoyennes et citoyens de s'informer convenablement sur l'état du monde et de leur région, de se former une opinion, de mener des débats et, *in fine*, de prendre des décisions. Pour que les médias puissent assurer leur rôle de manière adéquate, la diversité et la qualité des médias passent par l'existence de bonnes conditions générales.

Eu égard à la transition numérique ainsi qu'à l'apparition de plateformes commerciales et d'offres gratuites, les modèles d'affaires traditionnels de la presse (abonnements et publicité) sont sous pression. Les chaînes audiovisuelles privées régionales offrant un service public font elles aussi face à des difficultés économiques. Sans mesures ciblées de soutien aux médias, le paysage médiatique de la capitale fédérale et du canton de Berne menace de s'éroder toujours davantage. La suppression récente du magazine romand « L'Hebdo » et le redimensionnement du titre « Le Temps » s'inscrivent dans la même tendance. Une suppression de postes est aussi à craindre pour les quotidiens bernois « Der Bund » et « Berner Zeitung ».

Les milieux politiques bernois doivent s'opposer à la restriction de la diversité éditoriale dans le canton de Berne. Dans d'autres pays comme le Danemark, la Finlande ou encore la Norvège, les médias numériques et la presse publiés dans des langues minoritaires ou des régions rurales bénéficient d'un soutien financier. Les fonds servent à soutenir la production et l'exploitation mais aussi l'innovation et la transition numérique. Les aides publiques fournies sont soumises à des conditions clairement établies, le point fort étant l'information et la qualité journalistique.

Une analyse réalisée par la Confédération montre que les mesures d'encouragement indirectes en faveur de certains journaux locaux et régionaux, comme un taux de TVA réduit pour les imprimés ou les rabais sur les frais de port, soulagent certes les maisons d'édition mais on ne distingue aucun effet direct en ce qui concerne l'objectif politique de diversité éditoriale. Un rapport mandaté par l'OFCOM en 2013 et intitulé « Monitoring-Report 'Medienförderung' » (rapport de suivi « Aide aux médias », disponible uniquement en allemand) présente des concepts d'encouragement alternatifs et les expériences recueillies par d'autres pays en matière d'encouragement public des médias.

<https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/faits-et-chiffres/etudes/etudes-diverses.html>

Motivation de l'urgence :

Selon des informations dont nous disposons, le groupe « Tages-Anzeiger » connaîtra un gros remaniement à partir de 2018 : des rédactions centralisées auront pour tâche d'élaborer les contenus pour la quasi-totalité des titres. Les journaux y perdront en autonomie. Le canton de Berne serait particulièrement touché : alors que le « Bund » et le « Tages-Anzeiger » produisent une base commune depuis des années, la « Berner Zeitung » produit en interne le « Thuner Tagblatt » ainsi les trois journaux régionaux zurichois, et en externe les « Freiburger Nachrichten » et le « Bieler Tagblatt ». Si un tel scénario devait se concrétiser, le canton de Berne, bilingue, fort d'une population d'un million d'habitants et Région capitale suisse paierait un lourd tribut en termes de diversité des médias. Cela signifierait que les pages couvrant l'actualité internationale, l'économie, la culture et le sport seraient identiques dans la quasi-totalité des journaux. Cela limiterait la diversité d'information de la population bernoise en ce qui concerne d'importants développements locaux en matière de société et d'économie.

Destinataire

- Grand Conseil